



Ecole Per-Jakez Hélias  
Place Henri Mazé  
29460 HANVEC

Objet : réouverture de l'école Per-Jakez-Hélias

Mesdames, Messieurs,

Comme annoncé par le Gouvernement, la réouverture des écoles est prévue à partir du 11 mai prochain. Conformément aux consignes définies par le Recteur de l'académie de Rennes, la reprise se fera de manière progressive :

- la journée du 11 mai sera une journée de pré-rentree dédiée aux enseignants ;
- la reprise des classes de Grande section, CP et CM2 se fera le 12 mai ;
- la reprise des classes de Petite section, Moyenne section, CE1, CE2 et CM1 se fera le 14 mai.

**La sécurité sanitaire est un préalable à toute reprise d'activité.** En tant que parents, vous avez un rôle essentiel à jouer dans le retour de vos enfants à l'école. Vous vous engagez notamment à ne pas mettre vos enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19. Nous vous demandons par ailleurs de prendre la température de vos enfants avant le départ pour l'école. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école. Nous vous invitons aussi à expliquer à vos enfants les gestes barrières.

Pour les élèves de maternelle, **le port du masque** est à proscrire. Pour les élèves de classes élémentaires, le port du masque n'est pas recommandé mais les enfants peuvent en être équipés s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter sans risque de mésusage. Les enseignants et le personnel communal porteront quant à eux un masque dans toutes les situations où les règles de distanciation risquent de ne pas être respectées.

**Concernant les conditions d'accueil :** tout d'abord, nous vous informons que, jusqu'à la fin de cette année scolaire, **l'école sera organisée sur 4 jours, les lundi, mardi, jeudi, vendredi – 8h45/11h45 et 13h30/16h30** (fermeture le mercredi et suppression des T.A.P.).

**L'école ne pourra pas accueillir plus de 10 élèves par classe en maternelle, et plus de 15 élèves en élémentaire.** Au vu des résultats du sondage que nous vous avons demandé de compléter, la majorité des parents souhaite le retour à l'école de leurs enfants. Par conséquent, la plupart des classes seront dédoublées. Les élèves des classes concernées seront accueillis soit le lundi et le mardi, soit le jeudi et le vendredi. Les enseignants vous communiqueront d'ici jeudi 7 mai, par mail, les jours de présence de vos enfants.

**Aucun autre dispositif d'accueil ne sera organisé en dehors de ces temps scolaires.** Le protocole sanitaire à respecter ne nous permet pas d'organiser d'autres temps d'accueil dans des conditions satisfaisantes. Par conséquent, les élèves qui auront classe le lundi et le

mardi par exemple, ne pourront pas être accueillis le reste de la semaine, que ce soit le mercredi au centre de loisirs, ou le jeudi et le vendredi à l'école. **Il n'y aura pas non plus de garderie avant 8h35, ni après 16h30.**

**Concernant la pause méridienne (11h45 – 13h30) :** les enfants pourront déjeuner en classe, sous la surveillance du personnel communal. Les parents devront alors fournir un repas, placé dans un contenant isotherme.

**Accueil et départ des élèves : les parents ne seront pas autorisés à pénétrer dans la cour de l'école et dans les bâtiments.**

Pour éviter les rassemblements au temps d'accueil et de sortie, **les élèves seront accueillis le matin sur une plus large plage horaire, de 8h35 à 9h.** Une distance minimale d'un mètre devra être appliquée entre chaque famille. Un marquage au sol permettra de vous repérer.

Nous vous demandons d'éviter les regroupements devant le portail et sur le parking, et autant que possible d'attendre dans votre voiture.

Des lavabos ont été installés dans la cour de l'école. Avant d'entrer en classe ou le soir avant de sortir, les enfants devront se laver les mains, sous la surveillance d'un membre du personnel communal. Les ATSEM se chargeront d'accompagner les enfants de maternelle jusqu'à leur salle de classe.

**Concernant la fin de la journée d'école :** les parents qui n'ont que des enfants de maternelle à récupérer, pourront le faire dès 16h20. Les autres élèves quitteront la classe à 16h30. La sortie s'organisera de différente manière selon les classes. Les enseignants vous communiqueront au plus tard jeudi 7 mai les modalités précises concernant leurs classes.

Après lecture du protocole par nos soins, nous vous proposons une liste de quelques points en **pièce jointe**. Vous pourrez ainsi mieux comprendre ce que sera l'école à partir du 12 mai.

Vous trouverez, également en **pièce jointe**, la procédure applicable lors de la survenue d'un cas chez un élève ou chez un adulte.

A toutes fins utiles, vous trouverez ci-dessous les coordonnées de l'infirmière scolaire travaillant auprès de l'établissement :

Françoise BOISBLEAU, Infirmière scolaire  
Cité scolaire Jean Moulin, 29150 CHATEAULIN  
02 98 86 39 97

Pendant le confinement, nous avons tous pris soin de nous. Et à l'avenir, soyons encore plus vigilants.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Le Maire,  
Marie Claude MORVAN

Directrice de l'école,  
Brigitte LE BRAS